



Aux membres du  
Comité Consultatif des Régions Ultrapériphériques

Mamoudzou, le 28 juillet 2022

**Objet : invitation pour la journée du 16 septembre 2022**

Chers Membres du CCRUP,

Nous tenons à vous redire le grand plaisir et l'honneur de recevoir sur Mayotte l'Assemblée Générale du Comité Consultatif des Régions Ultrapériphériques, suivi de journée de travail et de découverte de la diversité de l'environnement marin de l'île, du 13 au 16 septembre.

**Siège Social**

Place mariage-BP 782  
97648 MAMOUDZOU cedex  
Tél : 0269 61 68 65  
Fax : 0269 61 68 68  
Email :  
[capam@mayotte.chambagri.fr](mailto:capam@mayotte.chambagri.fr)  
Affaire suivi par :

Concernant la visite du 16 septembre, nous avons prévu, en partenariat avec le Parc Naturel Marin de Mayotte, une découverte du lagon de Mayotte. Créé en 2010 afin de concilier la protection du milieu marin et le développement durable des activités humaines, le Parc Naturel Marin agit chaque jour pour la protection des écosystèmes, des espèces marines et des milieux, pour le développement d'une économie bleue respectueuse de l'environnement et créatrice de richesses et d'emploi à Mayotte.

La sortie en mer vous permettra d'apprécier des récifs coralliens préservés, incluant deux barrières de corail (uniques au monde), ainsi que des explications sur tout ce qui a été mis en œuvre pour une gestion durable du lagon, côté touristique comme côté professionnel de la pêche.

Nous espérons vous expliquer, à bord de catamarans spécialement prévus pour ces sorties en mer, toute la richesse et la diversité d'un milieu marin préservé, conscient des enjeux environnementaux mais ouvert vers un avenir maîtrisé des activités humaines.

Espérant vous compter nombreux pour cette sortie en mer exceptionnelle, nous vous prions d'agréer, Chers membres, l'assurance de nos salutations les plus cordiales,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la Pêche

Charif ABDALLAH

Le Président

M. le Président  
Chambre d'Agriculture  
de la Pêche et de l'Aquaculture  
ANTHOUMANI Sako

Le président du conseil de gestion du  
Parc naturel marin de Mayotte

M. Abdou DAHALANI